

<http://www.snetap-fsu.fr/La-greve-enseignante-en-quete-d.html>



# La grève enseignante, en quête d'efficacité

- Les Dossiers - Vie fédérale -

Date de mise en ligne : jeudi 15 novembre 2012

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

L'institut de recherche de la [FSU](#) a organisé dans le mois d'octobre un colloque intitulé « La grève enseignante, en quête d'efficacité ». Cette initiative s'est nourrie du questionnement connu de tous les enseignants le jour d'un appel à la grève.

Dans la salle des maîtres ou des professeurs, les interrogations sont nombreuses : quelle est l'efficacité d'une grève d'un jour ? Ne faut-il pas plutôt s'engager dans un mouvement reconductible jusqu'à satisfaction des revendications ? N'y-a-t-il pas d'autres alternatives à la journée de grève classique ?

Historiens, chercheurs et syndicalistes ont alimenté le débat. D'abord en rappelant l'importance des mobilisations des enseignants dans les grandes grèves de l'entre-deux-guerres. A cette période, une des modalités privilégiée des grévistes était d'empêcher la tenue du baccalauréat. La grève du bac était l'occasion pour les enseignants du secondaire d'affirmer leur position sociale particulière puisque le bac était perçu alors comme la porte d'entrée dans la classe sociale supérieure : la bourgeoisie. Cette modalité était de loin préférée à la grève des cours qui était perçue par les enseignants comme pouvant pénaliser les élèves.

Il faut noter également qu'à l'époque, un mouvement de grève n'était initié qu'après accord par référendum. D'autres intervenants ont apporté un éclairage plus précis sur les derniers mouvements des deux dernières décennies : 1995 (régimes spéciaux de retraites du secteur public), 2003 (régionalisation des agents [TOS](#) et réforme des retraites du secteur public), 2006 (Contrat Première Embauche) et le dernier mouvement de 2010 sur le régime des retraites du secteur public en faisant ressortir notamment **l'importance d'imposer un rapport de force avec un pouvoir de blocage politique ou économique.**

Il a aussi été rappelé que la grève de 24h ne pouvait s'inscrire que dans le cadre d'un plan d'actions avec la nécessaire obligation d'imposer un rapport de force. **Une journée de grève peut ne pas apporter de résultats immédiats mais peut être vue comme une démonstration d'une force de mobilisation.**

Lors d'une journée d'action, il y a l'avant : on veut réussir la grève (faisabilité) et il y a l'après : on veut que la grève réussisse (efficacité). On peut également se demander si la radicalité d'un mouvement est liée à sa durée ou au nombre de participants.

Une **étude sociologique sur la participation des jeunes enseignants** aux journées d'action du printemps 2012 a été présentée. Cette étude semble démontrer que la motivation des jeunes enseignants à s'engager ou pas dans un mouvement de grève repose principalement sur deux points : leur parcours personnel mais aussi leur regard sur le métier d'enseignant.

Un chercheur a également présenté une **analyse comparative entre les grèves du secteur public et les mouvements ouvriers du privé.** Contrairement à une idée répandue, si les grèves du secteur de l'éducation sont beaucoup plus visibles par le grand public (absence de professeurs), elles sont cependant beaucoup moins nombreuses que celles déclenchées dans le privé. Tout dépend, en réalité des outils de mesure utilisés.

Les grèves dans le secteur privé sont souvent peu médiatisées mais généralement beaucoup plus longues et plus déterminées. Par ailleurs, elles mettent en jeu le plus souvent des problématiques locales et non pas nationales comme c'est le plus souvent le cas dans le secteur public.

Il a également été relevé que **l'Etat s'est doté d'outils de plus en plus performants pour lutter et réprimer la grève enseignante** : règle du trentième indivisible, arrêt Omont, Service Minimum d'Accueil dans le premier degré, ... L'actualité récente vient encore de le confirmer. En effet, un mouvement de l'UMP (La Droite Forte) vient de proposer de retirer le droit de grève aux enseignants au nom du « rétablissement de l'exemplarité de l'école de la

République ».

Bien évidemment, aucune réponse précise n'a été apportée sur les alternatives à la grève classique lors de ce colloque mais nous tenons à rappeler que le SNETAP peut apporter son expérience sur la grève des examens que cette organisation syndicale avait engagée en juin 2010 pour s'opposer au démantèlement de l'Enseignement Agricole Public.

Les actes de ce colloque seront disponibles en janvier 2013.

Joël PITT et Stéphane BARNINI